

ENSEIGNEMENT EXPLORATION « PATRIMOINES »



La notion de « Patrimoine » est plurielle et concerne l'architecture comme tout type de collection (peinture, sculpture , pièces des arts premiers, photographie, planche originale de BD ...); elle désigne encore des biens immatériels ayant une importance artistique et/ou historique certaine (chants, danses....). L'enseignement d'exploration « Patrimoines » (1h30 en seconde) permet d'approcher l'objet patrimonial dans sa diversité , ainsi que des métiers qui l'entourent , à travers des lieux et des partenariats .

Voir les programmes sur la fiche annexe ou sur le site du lycée